

LE SYSTEME METRIQUE

(POIDS ET MESURES)

PAR J. E. W. LECOURE, PROFESSEUR DE MATIERE MEDICALE
ET DE PHARMACIE AU COLLEGE DE PHARMACIE
DE MONTREAL.

Le système métrique a été décrété en France vers la fin du siècle dernier, mais n'y est devenu d'un usage général qu'en 1840.

Ses avantages nombreux sur les anciens poids et mesures l'ont fait adopter par la plupart des pharmacopées européennes. La commission chargée de la révision de la Pharmacopée Britannique, va probablement l'adopter, et, depuis 1890, c'est le seul système recommandé par la Pharmacopée des Etats-Unis.

Depuis quelques années, le système métrique tend quelque peu à s'implanter en Canada. Comme on le voit, ce système sera bientôt d'un usage presque universel. Il faut donc espérer que notre pays l'adoptera aussi, car, outre une foule d'autres avantages, ce système simplifie de beaucoup l'exécution des ordonnances, le dosage des solutions et des mélanges, etc.

La transition de l'ancien système au nouveau n'est pas sans causer un certain embarras, surtout dans l'interprétation des ordonnances. Cet embarras vient de l'habitude en usage ici de mesurer tous les liquides au lieu de les peser, comme cela se pratique en France, en Allemagne et ailleurs. Ainsi, la prescription suivante ne serait certainement pas exécutée de la même manière dans les différentes pharmacies canadiennes:

R. Chloral.....10 grammes.
Sirop.....100 grammes.

M.

Théoriquement parlant, il n'y a pas de doute que, dans ce cas, on doit peser le sirop ; mais, au Canada, où l'habitude de mesurer tous ou presque tous les liquides est si fortement enracinée, la plupart des pharmaciens exécuteraient cette prescription avec cent centimètres cubes du sirop, au lieu de cent grammes, tel que prescrit, ce qui ferait une différence considérable,